



2  
Jours

## Marchés fractionnés - marchés à bons de commande et accords cadres

dans SECTEUR PUBLIC - ACHAT PUBLIC / Réf : PUBLI-ACH-01

### Objectifs de la formation

- Identifier les règles et procédures des accords-cadres à bons de commandes et des accords-cadres à marchés subséquents
- Intégrer les modifications apportées par le code de la commande publique du 1er avril 2019
- Déterminer l'opportunité du recours aux accords-cadres à bons de commandes et accords-cadres à marchés subséquents

### Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

#### Jour 1 - Matin

#### 1. Examiner les différences entre accords-cadres à bons de commande et accords-cadres à marchés subséquents

- L'accord cadre à marchés subséquent : un contrat
- Le marché à bon de commande : un projet

#### 2. Déterminer les opportunités du recours au marché à bon de commandes

- Question de l'obligation de recourir à ces marchés
- Les avantages de ce contrat

#### 3. Examiner le contenu des marchés à bons de commande

- Objet du marché
- Nombre de titulaires



- Prix des prestations
- Montant des commandes

#### 4. Examiner le marché à bons de commande pour les entités adjudicatrices

- La liberté du pouvoir adjudicateur
- Liberté du pouvoir adjudicateur et fixation du montant

### Jour 1 - Après-midi

#### 5. Décrire la procédure de passation de l'accord-cadre à bons de commande

- Absence de négociation
- Absence de mise en concurrence préalable

#### 6. Examiner l'émission des bons de commande

- Nature et fonction
- Modalités d'attribution des bons de commande
- L'exclusivité (principe et assouplissement par l'article 80 du décret du 25 mars 2016)
- Règlement des bons de commande
- Contentieux de l'exécution des accords-cadres à bons de commande

#### 7. Décrire le règlement des bons de commande

- L'acompte
- Le règlement partiel définitif

### Jour 2 - Matin

#### 8. Examiner le contentieux des accords-cadres à bons de commande

- Etude de la jurisprudence relative aux accords-cadres à bons de commande
- Appréhension de la jurisprudence en vue de prévenir tout risque juridique en cas de recours à l'accord-cadre à bons de commande



## 9. Examiner l'articulation des accords-cadres à bons de commande avec d'autres marchés (accords-cadres à marchés subséquents...)

- Rapprochements de l'accord-cadre à bons de commande et l'accord-cadre à marchés subséquents (décret du 25 mars 2016 et le code de la commande publique du 1er avril 2019)
- L'articulation avec les autres marchés

## 10. Identifier les accords-cadres à marchés subséquents

- Définition de l'accord-cadre à marchés subséquents
- Cadre juridique de la consécration de l'accord-cadre à marchés subséquents
- L'opportunité de recourir à ce contrat
- Le contenu et la durée du contrat
- Les procédures de passation de l'accord-cadre à marchés subséquents
- Les marchés subséquents : régime, attribution, durée

## 11. Examiner l'exécution des accords-cadres à marchés subséquents

- Résiliation
- Cession
- Sous-traitance
- Cession et nantissement de créances

## Jour 2 - Après-midi

## 12. Examiner l'articulation de l'accord-cadre avec d'autres marchés (marchés à tranches conditionnelles, marchés à bons de commande)

- Rappel des points de comparaison avec les bons de commande évoqués en journée 1
- Articulation avec d'autres marchés que ceux à bons de commande
- Définition de l'accord-cadre à marchés subséquents
- Cadre juridique de la consécration de l'accord-cadre à marchés subséquents

## 13. Identifier les accords-cadres à marchés subséquents et mutualisation des achats

- Groupement de commande



- Coordination

## 14. Examiner la jurisprudence en la matière

- Etude de la jurisprudence relative aux accords-cadres à marchés subséquents
- Appréhension de la jurisprudence en vue de prévenir tout risque juridique en cas de recours à l'accord-cadre à marchés subséquents

### Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

### Public cible

Cadres et agents des services marchés publics, acheteurs publics

### Pédagogie

#### Méthodes pédagogiques

- Les concepts théoriques seront dispensés par l'alternance de méthodes expositive et interrogative.
- Pour garantir une assimilation optimale, le formateur pourra également proposer des exercices pratiques.

#### Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

